



Association Nationale de Retraités

Groupe Meurthe-et-Moselle

Reconnue d'intérêt général

ANR Info n°102

Novembre 2023

Le mot du Président

Dans ce numéro :

Le mot du Président	1
Offre Amicale Vie	2
Cotisations 2024	2
La vie du groupe	2
Activités réalisées	3
Activités à venir	3
Brèves	4

Annexes :

Lettre CFR chèques-vacances
Inscription marché de Noël
Inscription Beaujolais nouveau

Nos coordonnées :

www.anr54.org
anrptt54@wanadoo.fr

Tel. : 03 83 56 38 75
Laisser un message

107 avenue Carnot
54130 SAINT MAX

Bonjour à toutes et à tous

L'été est derrière nous, j'espère que vous avez pu en profiter pleinement. Pour autant l'ANR 54 ne s'est pas mise totalement en vacances puisqu'une visite des archives municipales de Nancy a été organisée le 6 juillet et le traditionnel repas dansant du Pavillon bleu a eu lieu à la fin de la période officielle de l'été. Seule une petite trêve a été observée pour les marches du 13 juillet au 17 août pour éviter les fortes chaleurs.

Au registre des mauvaises nouvelles, par circulaire de 25 juillet 2023, le gouvernement a pris la décision d'exclure les retraités et pensionnés de l'état du bénéfice des chèques vacances à compter du 1er octobre 2023. Vous trouverez joint la réaction du pôle des retraités de la fonction publique. Encore une économie budgétaire sur le dos des retraités après celle de La Poste sur la rémunération des comptes à la Banque Postale.

Le 26 juin nous avons fait une consultation auprès de nos adhérents du haut du département pour connaître leurs souhaits en matière d'activités, repas, sorties, gouters, visites car ils sont fort éloignés de Nancy pour participer. Je profite de ce bulletin pour les remercier de leurs réponses.

Mais il n'y a pas que de mauvaises nouvelles. L'automne marque, avec la sortie Folie Flore de Mulhouse, la reprise de nos activités de fin d'année. Tout d'abord le Beaujolais nouveau et les repas de Toul et Lunéville en novembre. Nous ferons le repas de Pont à Mousson en février si des convives veulent se retrouver autour d'un repas. En décembre nous programmons le Marché de Noël de Sélestat. Janvier sera le temps de la traditionnelle Galette des Rois et Février probablement la visite guidée d'une exposition au musée des Beaux-Arts de Nancy. Et bien sûr fin décembre début janvier nous ferons la distribution de chocolats à nos aînés de 85 ans et plus.

Même si le comité attend toujours des renforts, il a encore de nombreuses idées pour l'année 2024.

En espérant que les diverses animations proposées attirent votre intérêt, je vous souhaite de terminer cette année 2023 dans la joie et en pleine forme.

Alain PIERRE

PS : parlez de l'ANR autour de vous, notre association est ouverte à tous.



OFFRE DE BIENVENUE :

3 mois remboursés pour toute nouvelle cotisation

Contactez Pierre MEYER
votre ambassadeur départemental
06 86 80 83 67

Le montant des cotisations 2024 sera le même qu'en 2023

Chèque libellé au nom de l'ANR 54 à envoyer :

Christiane PIERRE 1 Allée Costes et Bellonte 54420 SAULXURES LES NANCY

Téléphone 03 83 21 91 33

Note importante : l'ANR reconnue d'intérêt général vous donne droit à une réduction fiscale de 66% sur cotisation, hors abonnement à la revue « La Voix de l'ANR ». Un reçu fiscal vous sera délivré **UNIQUEMENT** en cas de contrôle fiscal

ADHESION	INDIVIDUEL	reste à charge après déduction fiscale	COUPLE	reste à charge après déduction fiscale
Annuelle avec revue	32€	16.82€	46€	21.58€
Annuelle sans revue	23€	7.82€	37€	12.58€

Déclarer la partie adhésion (23 ou 37€) dans la case 7UF de votre déclaration de revenu

La Vie du Groupe

Nouveaux adhérents :

Christiane	GEOFFROY	SAIZERAIS	Catherine	ABEL MORVAN	SAULXURES LES NANCY
Josiane	MALFROID	VILLEY ST ETIENNE	Bernadette	DELORME	VILLERS LES NANCY
Denise	SERON	SAINT NICOLAS DE PORT	Françoise	PARENT	LIVERDUN

Décès :

Le Comité renouvelle ses condoléances aux familles de :

Maryse	VINOT	LAXOU	André	DEGRANGE	NANCY
Marguerite	VANDEVELDE	JOINVILLE	Anne-Marie	DESHERAUD	PULNOY
Michel	BRANDEBOURG	ESSEY LES NANCY	Gaby	LAHBIB	VANDOEUVRE
André	DEGRANGE	NANCY	Georges	ANCEL	DAMELEVIERS
Anne-Marie	DESHERAUD	PULNOY	Henriette	BORONAD	MONTAUVILLE
Monique	FLEURY	JARVILLE LA MALGRANGE	Josette	COEURDEVEY	LAXOU
Serge	GIOVANELLA	LIVERDUN	Armand	HUMBERT	CROISMARE
Simone	LAFONTAINE	NANCY	Marcel	JACQUOT	MONCEL LES LUNEVE
Gaby	LAHBIB	VANDOEUVRE	Marie Georgette	REY	NANCY
Jean	PICARD	SAULXURES LES NANCY			

Vous pouvez toujours consulter le site de notre association www.anr54.org sur lequel pourront figurer des propositions des autres groupes départementaux lorrains mais aussi des propositions nationales.

Dans les 30 derniers jours ce sont 400 consultations qui ont été réalisées.

ACTIVITES REALISÉES

Visite des archives municipales de Nancy le 6 juillet

Ce retour dans le passé au cœur des archives communales du XV^{ème} siècle à nos jours a suscité beaucoup de curiosité parmi les 17 adhérents. Les explications du conservateur ont permis de comprendre le processus complexe des archives.

Promenades du jeudi

Après un arrêt le 13 juillet, elles ont repris le 17 août. Toujours un petit groupe de fidèles qui n'hésitent pas à agrémenter leurs ballades par un petit arrêt pour fêter un anniversaire ou reprendre des forces en déjeunant au restaurant. Ce fut le cas le 14 septembre à Tomblaine où 12 personnes ont partagé un repas bien agréable dans un restaurant d'insertion.

Repas dansant au Pavillon bleu le 19 septembre

Nous nous sommes retrouvés à 34 convives pour le traditionnel repas à Villey Saint Etienne autour d'un repas animé par de la musique, certains ont dansé et l'après-midi fût fort agréable. Dommage le soleil a oublié de briller !



FOLIE FLORE à Mulhouse le 12 octobre

Cette date peut être considérée comme une belle journée d'abord au niveau météorologique : beau soleil et température agréable, mais aussi au niveau distractif. En effet les 34 participants à la sortie en ont pris plein les yeux avec les tableaux floraux, végétaux et lumineux de l'exposition. Il faut dire que cet après midi faisait suite à la visite de la cave coopérative de Soultz qui comportait une bonne dégustation et d'un repas succulent servi dans le cadre original de l'Auberge du Zoo de Mulhouse. La satisfaction semblait générale.



ACTIVITES A VENIR

Le repas secteur de LUNEVILLE : le 15 novembre Restaurant Les Bosquets (30€)

Le repas secteur de TOUL : le 29 novembre Table Saint Martin à Ecrouves (40€)

Pour ces repas les adhérents du secteur ont été contactés directement mais si des adhérents hors secteur souhaitent participer prendre contact avec Marie Thérèse RENAUD au 06 37 50 69 17

Beujolais Nouveau le 29 Novembre dans notre salle de réunion de Saint Max

Marché de Noël de SELESTAT le 14 décembre 2023

Galette des Rois le 25 janvier 2024

Visite guidée exposition D'or, D'art et Sciences au Musée des Beaux-Arts de Nancy le 3 février 2024

Repas de secteur Pont à Mousson en février

Une sortie Cabaret (REIMS ?) en mars

Proposition :

Début 2023, l'ANR 54 a proposé une **croisière de 6 jours sur le Rhône** en octobre 2023 que nous n'avons pu réaliser faute d'un nombre suffisant de participants et aussi compte tenu des délais de réponse très courts.

Aussi nous envisageons de relancer ce projet si dès le départ il retient l'attention d'un nombre suffisant de nos adhérents (le prix 2023 environ 1400€ risque d'être majoré du montant de l'inflation).

Nous nous tournons donc vers vous afin que vous nous fassiez part de votre intérêt en nous répondant de manière positive sur la boîte mail de l'ANR 54 : anrptt54@wanadoo.fr ou en nous laissant un message sur notre répondeur : 03 83 56 38 75 et ceci avant le 24 novembre. Vous pouvez également en parler à vos connaissances qui ne sont pas encore membres, l'adhésion étant modeste par rapport au prix de la croisière.

BREVES
Offres spéciales SOLO & DUO valables du 02/11 au 31/12/23

Partez à prix doux cet hiver à la mer pour un séjour entre le 06/01 et le 06/04/24

en SOLO : votre supplément chambre individuelle offert avec le code promo MILSOLO23

en DUO : -20% sur le 2ème adulte avec le code promo MILDUO23

Offres cumulables avec votre remise partenaire et la réduction Quartiers d'Hiver.

Détails et conditions de l'offre :

<https://reservation-partenaires.mileade.com/offre-solo-duo/>

Vous y trouverez les supports pour illustrer l'offre (dont un pour les réseaux sociaux) + un PDF personnalisable avec votre code partenaire. Réservez en vous identifiant avec votre code partenaire à demander à votre groupe d'appartenance et le code promotion MILSOLO23 ou MILDUO23

Signature d'un partenariat entre l'ANR et TOURISTRA Vacances

Pour les réservations individuelles, elles peuvent atteindre jusqu'à - 35% par rapport aux tarifs du catalogue individuel grand public selon les dates et destination. Les différentes réductions sont applicables sur le prix du séjour hors taxes et hors prestations complémentaires et optionnelles comme l'assurance annulation

Modalités de réservation :

Réservation individuelle, vous vous adressez à :

TOURISTRA Vacances – 10 rue du Faubourg Montmartre – 75009 PARIS Téléphone : 01 80 98 40 89

Ou sur le site internet :

<https://www.touristravacances.com> ou par mail : boutique@touristravacances.com

Le code partenaire réservé aux adhérents ANR pour toute inscription : 987629 ; il est possible que l'on vous demande votre n° de carte d'adhérent ANR.

Chèques vacances à la trappe pour les retraités
« L'état abandonne une partie de son personnel »

Bonne nouvelle pour les retraités de chez Orange et qui sont adhérents au Comité d'entreprise (CSE), la campagne de validation du Quotient familial (QF) 2024 est ouverte depuis le 19 septembre jusqu'au 31 décembre 2024, ce qui permet entre autres d'obtenir...Des chèques vacances. Sans oublier de consulter toutes les fiches pratiques qui sont à disposition.

Attention, fermeture de la campagne de validation QF 2023 le 31 décembre 23.

Les pharmaciens peuvent désormais vous prescrire et vous administrer vos vaccins

Un décret publié au Journal officiel le 9 août 2023 élargit les compétences des pharmaciens. Ils peuvent désormais prescrire et administrer l'ensemble des vaccins du calendrier vaccinal aux personnes âgées d'au moins 11 ans. Depuis novembre 2022, il était déjà possible à partir de 16 ans de réaliser en pharmacie l'injection de 14 vaccins, mais il fallait disposer d'une ordonnance de son médecin traitant ou de sa sage-femme. Désormais, les pharmaciens peuvent à la fois prescrire et administrer, aux personnes âgées d'au moins 11 ans, les vaccins obligatoires et recommandés. Il n'est donc plus nécessaire d'aller voir son médecin pour cela.



L'ÉTAT ABANDONNE UNE PARTIE DE SON PERSONNEL

Par une circulaire du 25 juillet dernier, le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques et le ministre des Comptes publics ont pris la décision d'exclure les retraités, pensionnés de l'État, du bénéfice des chèques vacances à compter du 1er octobre prochain, mettant en péril une action sociale interministérielle déjà mal en point.

Cette circulaire précise dans son paragraphe 2 :

- Qu'elle a « *pour objet de recentrer le bénéfice de la prestation Chèque-vacances sur les seuls agents de l'État en activité* »
- Que sont exclus du dispositif :
 - a. Les fonctionnaires civils et les militaires retraités régis par le code des pensions civiles et militaires de retraite de l'État ;
 - b. Les ouvriers de l'État retraités ;
 - c. Les agents non titulaires retraités de l'État ;
 - d. Les retraités de l'État qui bénéficient du versement par l'État (partiel ou total) d'une retraite au titre des pensions d'États étrangers garanties.

De fait, les retraités les plus modestes qui en bénéficiaient ne pourront plus souscrire un compte épargne permettant d'acquérir des chèques vacances avec une aide de l'État, l'employeur. L'État devrait faire une économie de 10 millions d'euros à nouveau sur le dos de ses retraités.

INACCEPTABLE ET SCANDALEUX !

Les retraités sont, une fois de plus, une variable d'ajustement budgétaire que le Pôle des retraités de la Fonction publique condamne. L'État ne manifeste aucune reconnaissance envers ses personnels retraités.

Le projet de loi de finances pour 2024 va saigner la plupart des ministères avec des conséquences sur les fonctionnaires actifs et retraités ; une baisse de 5 % des crédits à laquelle s'ajoute un gel supplémentaire de 1 %. De plus, les crédits alloués aux opérateurs de l'État ne seront pas épargnés.

La paupérisation des agents publics, actifs et retraités, se poursuit :

- Perte du pouvoir d'achat, traitements et pensions non revalorisés à hauteur de l'inflation.
- Les droits à la protection sociale sont remis en cause par l'exclusion des retraités de la protection sociale complémentaire ou à des tarifs exorbitants.
- Les coupes budgétaires réduisent drastiquement les droits à une action sociale ministérielle et interministérielle.

L'État employeur doit respecter ses retraités et montrer sa reconnaissance envers eux pour avoir assuré tout au long de leur carrière un bon fonctionnement de l'État malgré toutes les vicissitudes auxquelles ils ont dû faire face.

Le Pôle des retraités de la Fonction publique appelle tous les retraités à se mobiliser à la rentrée en accord avec les autres organisations de retraités.

Les organisations du Pôle des retraités de la Fonction publique :

- La Fédération générale des retraités de la Fonction publique (FGR/FP)
- L'Association nationale des retraités (ANR)
- L'Union nationale des personnels et retraités de la Gendarmerie (UNPRG)
- L'Union nationale des sous-officiers en retraite (UNSOR)
- La Fédération nationale des officiers marinières (FNOM)
- L'Union nationale des retraités de la Police (UNRP)



**Association Nationale de
Retraités**

**Groupe Meurthe-et-Moselle
Reconnue d'intérêt général**



**NOËL A SELESTAT
CAPITALE DE L'ARBRE DE NOËL DEPUIS 1521
Jeudi 14 DECEMBRE 2023**

Départ :

- **Nancy** **9 h 00** parking Auchan Lobau
- **Dombasle** **9 H 20** parking Launoy (voyagiste)

Sélestat fera la part belle aux traditions autour du sapin et offrira aux visiteurs et aux familles de belles surprises autour des souvenirs d'enfance et d'ambiances déclinés sous forme d'étapes thématiques incontournables dans des bâtiments et des édifices remarquables.

A la bibliothèque humaniste 2 expositions : « Les racines de l'arbre de Noël » et « Les boules de Noël de Meisenthal font joujou »

A l'église Sainte Foy : Suspension en boules de Noël de Meisenthal

A l'église Saint Georges : Exposition « L'histoire de l'arbre de Noël » et dans la crypte l'exposition « La tradition des crèches »

Les 3 places publiques accueilleront les chalets des marchés de Noël de quoi se régaler et de faire le plein de cadeaux à déposer sous le sapin

Arrivée à SELESTAT à 11 h : journée libre et RDV à 17H pour un retour à Nancy vers 20h

Prix par personne : **35 €**

Ce montant comprend uniquement le transport en bus

En cas de désistement, un délai de 3 jours ouvrables est demandé pour annulation et devra être respecté.

Inscription à l'aide du coupon pour le 28 novembre 2023.

Coupon et chèque libellé à l'ordre : **ANR 54** adressés à :

Marie-Thérèse RENAUD – 9 rue de la Vervaux – 54425 PULNOY

☎ **06 37 50 69 17**

Les adhérents doivent être à jour de cotisation

Marché de NOËL SELESTAT – 14 décembre 2023

Nom.....Prénom

Adresse

Téléphone domicile.....Portable

E-mail :

Réserveplaces x 35€ =



Association Nationale de Retraités

Groupe Meurthe-et-Moselle

Reconnue d'intérêt général



BEAUJOLAIS NOUVEAU

29 Novembre 2023 à 16h30

Le Président et le Comité vous donnent rendez-vous pour fêter le Beaujolais Nouveau accompagné de cochonnailles dans les locaux de l'ANR 54 :

**107 avenue Carnot
54130 SAINT MAX**

Entrée du bâtiment par le parking arrière derrière le Bureau de Poste – salle au 1^{er} étage – **sans ascenseur.**

Si la petite porte de la grille est fermée, sonnez.

ATTENTION : Parking réservé au Bureau de Poste, vous ne pouvez pas vous garer sur ce parking.

Prix : 10 €

Inscription à l'aide du coupon pour le 25 Novembre 2023.

Chèque libellé à l'ordre : **ANR 54** et adressé à :

Marie-Thérèse RENAUD – 9 rue de la Vervaux – 54425 PULNOY

Tél. : 06 37 50 69 17

En cas de désistement, un délai de 3 jours ouvrables est demandé pour annulation et devra être respecté.

BEAUJOLAIS Nouveau

Nom.....Prénom

Adresse.....

.....

Téléphone domicile..... Portable

Réserve places x 10 € = €